

Gazette de la Vézère

Août 2023



3 Avenue de Lascaux
24 290 Montignac-Lascaux

05 24 16 15 00 – 06 12 82 19 95
smbvvd@syndicat-vezere-dordogne.fr

« Jamais d'août la sécheresse, n'amène la richesse »

La Programmation Régie

Fin des interventions annuelles sur Vézère

Sur le début du mois d'août, la Régie du Syndicat a achevé l'ensemble des actions de la Vézère. Les derniers arbres, peupliers, érables negundo tombés dans le lit ou présentant un enjeu pour la sécurité publique, ont été traités.

Ces derniers se situaient sur les communes de Montignac, St Léon sur Vézère, Sergeac et Valojoux.

Cette année, les interventions Vézère ont débuté au début du mois de Juin et sont achevées au 15 août.



Interventions Terrasson

L'équipe de la régie est intervenue sur deux cours d'eau à Terrasson.

- L'Elle, au pont de Charpenet, pour un arbre cassé et tombé dans le lit nuisant au bon écoulement de la rivière. En cette période d'étiage, il est important de maintenir un maximum d'écoulement sur des cours d'eau comme l'Elle qui subissent des assècs sévères.
- La Vézère, en rive gauche en amont du barrage de Loce pour un ensemble d'arbres présentant un risque pour la sécurité de la route et pour le barrage.



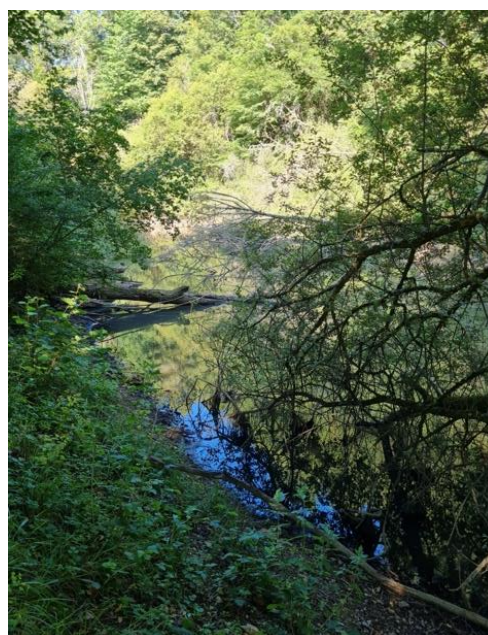
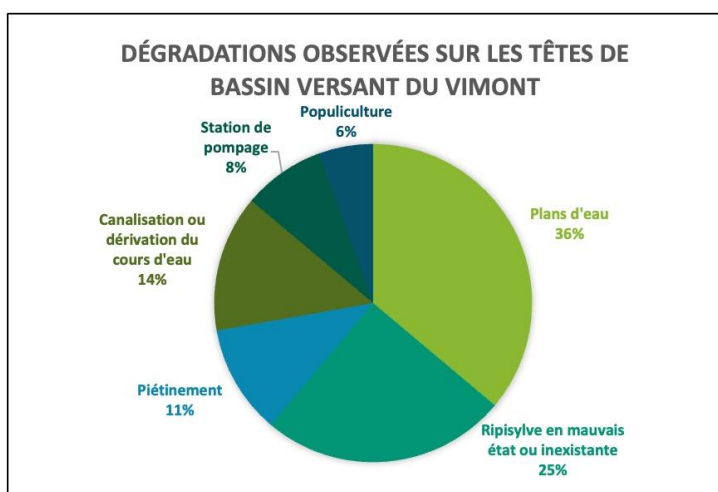
Les Dossiers Techniques

Étude de la quantité et de la qualité des têtes du bassin versant du Vimont

Pourquoi cette étude ?

Le Vimont se trouve très impacté lors des périodes d'étiages avec des niveaux d'eau relativement bas pouvant aller jusqu'à la mise en péril des populations aquatiques. Nous avons donc mené cette étude dans le but d'évaluer la qualité et la quantité de la ressource en eau ainsi que les problématiques qu'il rencontre sur ses têtes de bassin versant.

Quels types de dégradations retrouves-t-on sur les têtes du bassin versant du Vimont ?



Un exemple de plan d'eau sans usage envahi par la végétation



Pour les plans d'eau, plusieurs solutions ont pu être proposées. En effet il est possible d'entreprendre des travaux de remise aux normes ou encore un effacement peut être envisagé pour certains. Une restauration de la ripisylve sur des tronçons ciblés permettrait de limiter l'envahissement par les plantes aquatiques.

Les cours d'eau subissant des piétinements pourraient être mis en défend et des zones d'abreuvements et passages à gués peuvent être proposés.

Pour ce qui est des plantations de peupliers elles pourront être exploitées puis une ripisylve adaptée serait réinstallée à la place.



Un exemple de piétinement par le bétail sur l'une des 20 têtes de bassin du Vimont.

Les Dossiers Techniques

Quelques exemples de solutions techniques en photo :

Le reméandrage du lit



Un passage à gué



Jour de
Plantation



Une restauration
de ripisylve

Après 3
mois

